

trie pour faire solliciter le ministre, afin qu'il devienne pour le Chapitre un second Pontchartrain... M. de Lorme commence à être un peu pesant et cassé, il est souvent malade ; mais, messieurs, il m'a paru qu'il est parfait honnête homme et très attaché à son corps, il a fort bien pris mon arrivée.....Il me reste à vous parler de M. de Lalanne. J'ai su que jamais homme ne fut plus démonté que lui, lorsqu'il apprit mon arrivée en France. Si on voulait le croire, Monseigneur serait grandement l'ennemi du Chapitre. Il a même assuré qu'il s'entendait avec eux et leur avait promis de ne pas intervenir dans le procès ; si le séminaire gagnait contre le Chapitre, qu'il prendrait toujours un prêtre du séminaire pour le nommer à la cure. Il s'est escrimé de cette façon partout sur ce que j'avais ici répandu à mon arrivée que M^{sr} de Québec avait été satisfait en dernier lieu de la demande du Chapitre..."

La lettre suivante de M. de L'Orme, en date du 10 mai 1751, adressée à M. de la Villangevin, nous fera voir comment il avait pris la nomination de son collègue de la Corne :

" Monsieur et très honoré confrère,

" J'ai reçu fort à propos la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Québec, en date du 4 juillet 1750, par laquelle vous me donnez avis de la grande affaire que le Chapitre a contre le Séminaire de Québec, au sujet de la cure et de l'église. En conséquence j'allai à Versailles pour pressentir le Bureau de la Marine à qui je racontai de quoi il était question, quoique je n'en eusse pour lors qu'une idée fort imparfaite. L'on me dit que si l'affaire venait en France, que l'on rendrait justice au Chapitre de Québec dont on n'a point désapprouvé le procédé ; l'on a trouvé au contraire celui de messieurs du séminaire des plus extraordinaire. Il me paraît en effet fort singulier que dès l'érection l'Evêque et le Chapitre aient changé les intentions du Pape et du Roi, de leur propre mouvement et